

>> Baccalauréat professionnel

Diplôme de niveau IV
préparé en 3 ans après
une classe de 3ème.

Ce diplôme prépare aux métiers
d'Employé commercial, d'Assistant
de vente, de conseiller de vente, de
vendeur spécialisé dans le secteur
du commerce de détail de produits
ou de services.

**Les principales activités (selon em-
ploi occupé et taille du point de
vente) peuvent être regroupées en
activités :**

1 - Conseil et vente

- Assurer la veille commerciale
- Réaliser et assurer la vente

2 - Suivi des ventes

- Assurer le suivi des commandes
- Traiter les retours / réclamations
- S'assurer de la satisfaction du client

3 - Fidélisation de la clientèle

- Traiter et exploiter l'information
- Contribuer à des actions de fidélisations
- Evaluer les actions de fidélisations

4 - Animation et gestion de l'espace commercial

- Assurer les opérations préalables à la vente
- Rendre l'unité commerciale attractive et
fonctionnelle
- Développer la clientèle

Métiers du Commerce et la Vente

Option A - ANIMATION & GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL

Vos qualités

- Sens de l'écoute et du service
- Réserve, discrétion, confidentialité
- Politesse, courtoisie, disponibilité
- Résistance au stress
- Esprit d'initiative.

La formation (horaires indicatifs)

Enseignements généraux

(Français, Histoire & Géographie, Mathématiques, deux langues vivantes, EPS, Arts appliqués) 12H00

Enseignements professionnels

(Mercatique, gestion commerciale, communication-vente, économie-droit) 15H00

Accompagnement personnalisé

03H00

Périodes de formation en milieu professionnel

22 semaines obligatoires réparties sur les 3 ans

Certification intermédiaire

En cours de scolarité (classe de seconde et de première)
les élèves s'inscrivent au BEP Métiers de la relation aux
clients et aux usagers (niveau V).

Poursuites d'études

BTS Management & Digitalisation des Unités Commer-
ciales ou BTS Négociation & Digitalisation Relation
Client.

Compléments sur la formation du BCP Métiers de la vente et du commerce (option A) :

Les activités professionnelles :

Le titulaire du baccalauréat professionnel « commerce » est un employé commercial qui intervient dans tout type d'unité commerciale : sédentaire ou non, alimentaire ou non-alimentaire, spécialisé ou généraliste, en libre-service ou en vente assistée afin de mettre à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande.

Son activité consiste, au sein de l'équipe commerciale de l'unité, à :

- participer à l'approvisionnement,
- vendre, conseiller et fidéliser,
- participer à l'animation de la surface de vente,
- assurer la gestion commerciale attachée à sa fonction.

Emplois concernés

Il s'agit d'employés commerciaux dont les appellations varient selon le type de commerce et de point de vente. **Les appellations les plus fréquentes sont les suivantes :**

- employé(e) de commerce, employé(e) commercial(e),
- assistant(e) de vente, conseiller de vente, conseillère de vente,
- vendeur, vendeuse, vendeur spécialisé, vendeuse spécialisée,
- vendeur conseiller, vendeuse conseillère,
- adjoint(e) du responsable de petites unités commerciales...

Les PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) - « STAGES » :

Elles se déroulent obligatoirement au sein d'unités commerciales repérées dont l'activité principale est la vente de produits (biens ou services). Les tâches confiées en entreprise doivent relever des activités habituelles assurées par les employés vendeurs ou vendeurs spécialisés.

Le règlement d'examen (1ère session 2022)

Épreuves	Mode	Coefficient
E1 Epreuve scientifique et technique E11 : Economie-droit E12 : Mathématiques	CCF CCF	1 1
E2 Analyse et résolution de situations professionnelles (Option A : Animation et gestion de l'espace commercial)	Ecrit	4
E3 Pratique professionnelle E31 : Vente-conseil E32 : Suivi des ventes E33 : Fidélisation de la clientèle et dév ^{nt} de la relation client E34 : Prévention-Santé-Environnement	CCF CCF CCF CCF	3 2 3 1
E4 Epreuves de langue vivante E41 Langue vivante 1 E41 Langue vivante 2	Oral Oral	2 2
E5 Epreuve de français, histoire-géographie et éducation civique E51 : Français E52 : Histoire-géographie et éducation civique	Ecrit Ecrit	2.5 2.5
E6 Epreuve d'arts appliqués	CCF	1
E7 Epreuve d'éducation physique et sportive	CCF	1
Epreuve facultative de langue vivante	Oral	